

**IN VINO VERITAS ?
PAS AVEC DEV-HOLDING EN TOUT CAS !**

La **Cellule de Veille Internet (CVI)** intégrée au sein du **Réseau Anti-Arnaques** est amenée à étudier les offres de placement miracles qui prétendent apporter un rendement proche de 10 %. Parmi elles se développent les placements dans des bouteilles de vin de prestige qui sont revendues aux enchères. La formulation latine « In vino veritas » (« la vérité dans le vin ») n'est en aucun cas adaptée !

Le premier contact se veut convivial et rassurant. Un mél vient rapidement confirmer l'intérêt de ce placement dans des cuvées de Champagne : une société **DEV-HOLDING** créée en 1900, un compte 100 % sécurisé, une valeur refuge intemporelle, des rendements garantis, un capital social solide. Du reste, quelques liens internet permettent de vérifier immédiatement l'historique et les chiffres officiels.

Le consommateur-avatar du **Réseau Anti-Arnaques** se prend au jeu et indique réfléchir à confier 20 000 € pour quelques bouteilles fortement prisées. Il se propose d'étudier tous les éléments fournis et le contrat pour rappeler rapidement son interlocutrice, **Pascaline LEPELTIER**, consultante en investissements vinicoles.

Les premières investigations du **Réseau Anti-Arnaques** viennent confirmer la tentative d'escroquerie : le nom de domaine associé au site **DEF-HOLDING.COM** est de création très récente (27 mai 2024). En fait, la raison sociale de la société ainsi que l'identité d'un haut dirigeant ont été usurpées !

Le client avatar poursuit son scénario et écrit à la consultante qu'il se déplace dans les prochains jours à Paris. Il envisage donc de se rendre directement au siège de **DEF-HOLDING**, au 79 Bd Saint Germain dans le 6^{ème} arrondissement de Paris.

La réaction de **DEF-HOLDING** ne se fait pas attendre :

« Concernant votre suggestion de nous rencontrer dans nos locaux, cela aurait été un plaisir. Toutefois, en cette période de fin d'année où les demandes affluent, il m'est malheureusement difficile de planifier une rencontre en personne à court terme. Je vous propose donc de convenir d'un entretien téléphonique à votre convenance afin de discuter des détails de cette opération.

Nous pourrions également organiser une visite de nos locaux dès le début de l'année prochaine pour vous permettre de mieux découvrir notre établissement dans un cadre plus détendu. »

Il convient de rappeler au consommateur le premier réflexe à actionner face à une proposition miracle : obtenir une proposition écrite et vérifier l'ancienneté du site internet mentionné (en consultant gratuitement le site **WHOIS**). Une date de création récente, surtout pour une société qui se flatte d'être présente sur le marché depuis des décennies, est suspecte.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)